**Reconnaissance de la Nation Métisse**

**Position officielle du Parti libéral du Canada.**

(Argumentaire pour les candidats)\*

1. Une relation et un processus de gouvernement à gouvernement

*Votre parti appuiera-t-il les lois et autres mécanismes de reconnaissance de la Nation Métisse, de ses instances et de son droit à s’autogouverner selon sa propre constitution?*

Le Canada a besoin de terminer le travail inachevé lors de la Confédération en renouant avec les Métis des relations fondées sur la confiance, le respect et la coopération pour le bien commun. Un gouvernement libéral collaborera de nation à nation avec les Métis pour les aider à s’émanciper.

*Votre parti établira-t-il un processus au sein de son conseil des ministres pour négocier avec les dirigeants de la Nation Métisse les enjeux qui la touchent directement (territoire, ressources, autonomie gouvernementale et développement économique)?*

Un gouvernement libéral fera de la mise en œuvre d’un cadre fédéral de réconciliation sa priorité nationale en créant un vaste partenariat avec les peuples autochtones. Ce cadre prévoira des mécanismes de promotion et de renforcement de leur autonomie gouvernementale ainsi que des mécanismes de règlement des revendications territoriales et de résolution des griefs liés aux traités historiques. Nous travaillerons directement avec les groupes métis, de même qu’avec les provinces et les territoires concernés, afin d’instaurer un processus fédéral de règlement des revendications qui servira de cadre pour faire reconnaître les droits des Métis protégés par l’article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982,* pour leur permettre de s’autogouverner et pour les aider à régler leurs revendications à l’endroit de la Couronne.

*Votre parti appuiera-t-il la tenue d’un sommet annuel entre le premier ministre et les dirigeants de la Nation Métisse?*

S’il devient premier ministre, Justin Trudeau rencontrera les dirigeants de la Nation Métisse chaque année durant son mandat.

*Votre parti appuiera-t-il la tenue d’un sommet bisannuel entre la Nation Métisse, le premier ministre du pays et ceux des cinq provinces les plus à l’Ouest?*

Un gouvernement libéral veillera à renouveler la relation de nation à nation entre le gouvernement fédéral et la Nation Métisse; il reconnaîtra cette dernière en tant que partenaire à part entière dans la fédération et travaillera avec elle pour favoriser l’équité et l’égalité des chances. Nous sommes aussi ouverts à collaborer avec les Métis et les provinces concernées pour tenir régulièrement des rencontres visant à faire progresser les enjeux prioritaires communs.

1. **Une relation financière de gouvernement à gouvernement**

*Votre parti s’engage-t-il à mettre en place une entente de financement global qui garantira une aide financière fiable et flexible à la Nation Métisse? À utiliser une formule de financement adaptée aux coûts réels d’un gouvernement métis? À transférer des paiements qui permettront aux instances métisses autonomes d’établir des programmes et des services semblables à ceux dont profitent les peuples autochtones?*

Comme libéraux, nous comprenons qu’aucun de nos objectifs communs ne peut être atteint si le *statu quo* perdure. Pour améliorer la qualité de vie des Métis, il faut préconiser des approches distinctives et innovantes tout en mettant en place un partenariat véritable avec les groupes métis, les provinces et les territoires. Un gouvernement libéral travaillera avec ses partenaires pour aider concrètement les enfants, les jeunes, les familles et les collectivités de la Nation Métisse. Nous entreprendrons, avec la coopération des groupes métis, un examen des programmes et services fédéraux offerts aux peuples autochtones afin de repérer les lacunes et les endroits où des investissements stratégiques sont nécessaires à l’amélioration de la qualité de vie des Métis.

Par ailleurs, nous veillerons à ce que l’Accord de Kelowna – tout comme l’esprit de réconciliation qui l’a animé – soit respecté et que ses objectifs soient mis en œuvre d’une manière qui permette de relever les défis du moment. Un gouvernement libéral renouera immédiatement les liens avec la Nation Métisse dans un processus de nation à nation renouvelé, respectueux et inclusif pour faire avancer les enjeux majeurs comme le logement, les infrastructures, les soins de santé, la santé mentale, la sécurité et la police communautaires, la protection de l’enfance, les possibilités économiques, et l’éducation.

1. **Développement économique**

*Votre parti s’engage-t-il à appuyer le renouvellement, en 2017, des éléments de la Stratégie de formation pour les compétences et l’emploi destinée aux Autochtones (SFCEA) qui concernent précisément les Métis? S’engage-t-il à en faire un programme pluriannuel? Votre parti soutiendra-t-il les investissements stratégiques basés sur les résultats dans l’éducation, la formation et le développement économique des Métis?*

RÉPONSE COMBINÉE

Individuellement et collectivement, les Métis sont confrontés à des difficultés socioéconomiques qui émanent de leur histoire, de leur situation géographique et de leur réalité particulières. Un gouvernement libéral reconduira et accroîtra de 50 millions de dollars le financement accordé à la SFCEA, continuant d’appliquer les programmes et les services en mettant en œuvre une approche fondée sur les différences, c’est-à-dire qui reconnaît les réalités uniques que vivent les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Le Parti libéral du Canada entend travailler avec ses partenaires de la Nation Métisse pour améliorer la vie des enfants, des jeunes, des familles et des collectivités de la Nation Métisse. Nous avons hâte d’entamer un dialogue ouvert et soutenu avec le Ralliement national des Métis pour transformer la SFCEA en un programme permanent. De plus, nous injecterons 25 millions de dollars sur cinq ans pour mettre en œuvre une stratégie de développement économique des Métis avec la collaboration des groupes métis.

*Votre parti affectera-t-il des ressources suffisantes au Ralliement national des Métis et à ses membres dirigeants afin qu’ils puissent participer activement à la mise en œuvre de l’accord de développement économique des Métis?*

Comme nous venons de le mentionner, un gouvernement libéral travaillera avec les groupes métis et les institutions financières métisses actuelles pour élaborer une stratégie de développement économique qui définira les investissements fédéraux stratégiques pouvant être faits pour stimuler l’entrepreneuriat métis ainsi que la participation des Métis à la création d’entreprises et à la croissance économique. Nous injecterons 25 millions de dollars sur cinq ans pour mettre en œuvre cette stratégie.

1. **Droits des Métis reconnus par l’article 35**

*Votre parti appuiera-t-il les négociations avec le Ralliement national des Métis (RNM) et ses membres dirigeants qui visent à conclure sur ces questions des ententes protégées par la Constitution? Affectera-t-il des ressources suffisantes au RNM et à ses membres dirigeants afin qu’ils puissent participer aux discussions sur la réconciliation des droits des Métis prévus à l’article 35?*

Les droits et revendications uniques des Métis obligent le gouvernement fédéral – en collaboration avec les groupes métis, les provinces et les territoires – à négocier de bonne foi pour parvenir à des règlements justes et durables. Autrement, nous n’arriverons jamais à sceller la réconciliation.

Comme nous venons de le mentionner, un gouvernement libéral travaillera directement avec les groupes métis, de même qu’avec les provinces et territoires concernés, afin d’instaurer un processus fédéral de règlement des revendications qui servira de cadre pour faire reconnaître les droits des Métis protégés par l’article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982,* pour leur permettre de s’autogouverner et pour les aider à régler leurs revendications à l’endroit de la Couronne.

1. **Règlement des revendications territoriales des Métis du Manitoba**

*Votre parti entend-il régler de façon conforme à d’autres ententes sur les revendications territoriales récentes les revendications des Métis du Manitoba sur lesquelles la Cour suprême du Canada a statué dans la cause Manitoba Metis Federation inc.* c. *Canada?*

Un gouvernement libéral établira immédiatement un processus de négociation entre le Canada et la Fédération des Métis du Manitoba afin de régler les revendications territoriales des Métis du Manitoba légitimées par la Cour suprême.

Les droits et revendications uniques des Métis obligent le gouvernement fédéral – en collaboration avec les groupes métis, les provinces et les territoires – à négocier de bonne foi pour parvenir à des règlements justes et durables. Autrement, nous n’arriverons jamais à sceller la réconciliation.

1. **Pensionnats, et disparition et assassinat de femmes métisses**

*Votre parti indemnisera-t-il les survivants des pensionnats métis, notamment celui de l’Île-à-la-Crosse, en Saskatchewan?*

Le Parti libéral du Canada s’engage à prendre des mesures favorisant la guérison des peuples autochtones, victimes d’un traumatisme intergénérationnel provoqué par ce génocide culturel. Nous travaillerons avec les survivants et les communautés autochtones à la mise en œuvre des 94 recommandations de la Commission de vérité et réconciliation, et pour résoudre rapidement les dossiers en suspens, collaborerons également avec les demandeurs exclus de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens. Nous engagerons en outre un dialogue ouvert et fécond avec les survivants des pensionnats et des externats métis ainsi qu’avec les organismes métis pour faire en sorte que justice soit rendue et pour favoriser la guérison des victimes de ce sombre chapitre de l’histoire canadienne.

*Votre parti est-il pour la tenue d’une enquête nationale sur les disparitions et les assassinats de femmes et de filles autochtones?*

Un gouvernement libéral lancera immédiatement une enquête publique nationale sur les cas de femmes et de filles autochtones disparues et assassinées au Canada. L’enquête visera à recommander des mesures concrètes afin que les gouvernements, la police et les autres intervenants puissent résoudre ces crimes et en éviter de nouveaux. Nous promettons de nous attaquer énergiquement aux causes profondes de cette tragédie nationale.

*Votre parti veillera-t-il à ce que les préoccupations et les points de vue distincts des femmes métisses, tels qu’ils ont été exprimés par l’organisme Les Femmes Michif Otipemisiwak, fassent partie intégrante des efforts déployés pour mettre un terme à la violence contre les femmes et les filles autochtones?*

L’enquête nationale résultera d’un processus entièrement inclusif visant à rendre justice aux victimes, à soulager les membres de leur famille et à proposer un plan d’action pour mettre fin à cette tragédie qui continue de frapper le pays. Les Femmes Michif Otipemisiwak participeront activement à ce processus.

**\*NOTA**

**Cette position s’applique également pour tous les Métis regroupés sous la Fédération Métisse du Canada**